



## COMMUNE DE POLIEZ-PITTET

### AVIS D'ENQUETE

La Municipalité de Poliez-Pittet, conformément aux dispositions légales en vigueur, soumet à l'enquête publique du 15 juin au 15 juillet 2024 :

- le Plan d'affectation communal (PACom)
- le règlement sur le plan d'affectation communal et la police des constructions
- le plan fixant les limites des constructions des routes
- la délimitation de l'aire forestière

Elle met également en consultation, durant le même délai :

- le Rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT ;
- les documents de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL), soit :
  - le Rapport d'examen préalable du 13 octobre 2022 ;
  - le Rapport d'examen préalable complémentaire du 21 mars 2024 ;

Le dossier – établi par le bureau ALPHA-GEO, Ingénieurs et Géomètres SA à Echallens – peut être consulté au Greffe municipal jusqu'au 15 juillet 2024, pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur demande à la Municipalité.

Une présentation publique aura lieu le mardi 25 juin 2024 à 20h00 à la grande salle de Poliez-Pittet.

Les oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité de Poliez-Pittet jusqu'au 15 juillet 2024 au plus tard.

La Municipalité